

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christina Houle

<https://www.cadre21.org/membres/be21f9b0df84cff59618625b>

Date d'obtention : 2022-01-05 16:15:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important de suivre le protocole d'intervention qui viens avec la trousse Sextos afin d'intervenir adéquatement, en cohérence et en partenariat avec les différent services impliqué. Cela permet non seulement de protégé chacun des sujets mais également l'équipe professionnel. La trousse Sextos a été crée afin de faciliter les interventions autant auprès des jeunes qu'au niveau de la prise en charge judiciaire et de la LSJPA.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je pense que Sexto est un outil parfait dans l'accompagnement d'un intervenant en scolaire, cela me permettra d'accompagner mes jeunes dans le processus avec bienveillance et de me guider dans mon intervention dans une pareil situation. Cela permet d'être sécurisant et clair dans l'intervention. C'est important afin de protégé les jeunes mais également la propagation des photos et vidéos et d'assurer un contrôle rapidement afin de prendre en charge les informations et minimiser les dégâts.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Toujours intervenir de façon empathique en suivant les différentes étapes de la trousse et en donnant les informations nécessaire au processus. Il ne faut absolument pas consulter le téléphone du jeune et visionner le contenu du téléphone. Demander la coopération et ce montré sécurisant et bienveillant.